



# TABLEAU DES GARANTIES CONTRATS COLLECTIFS

Assurance santé conforme à la Convention du travail maritime, 2006

Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2019

# POURQUOI CHOISIR NOS SERVICES ?

## Notre culture : prendre soin de vous

Notre touche personnelle, notre empathie et notre détermination dans le monde de la santé sont notre fierté.



### Nous avons la couverture qu'il vous faut

Nous offrons des couvertures sur mesure pour les grandes entreprises



### Le plus grand choix de prestations de santé sur le marché

Un seul point de contact pour les produits d'assurance santé et prévoyance, ainsi que pour les services de santé et de protection.



### Nous sommes toujours là

Une compagnie solide financièrement, ayant reçu la notation A+ supérieur de A.M. Best.

## Nous nous en chargeons

Vos employés auront accès à des soins de qualité grâce à notre accompagnement au quotidien. Nous trouvons des solutions. Nous les appliquons.



### Une approche humaine

Un service téléphonique multilingue et un service d'assistance d'urgence 24h/24, 7j/7.



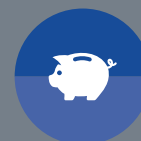
### Service simple de facturation directe

Nous réglerons les factures médicales directement auprès des prestataires pour la plupart des traitements hospitaliers.



### Rapide et efficace

90 % des demandes de remboursement complètes traitées en moins de 48 heures.



### Faire des économies

Une prévention de la fraude et une maîtrise des coûts efficaces et éprouvées.



## Une meilleure qualité de vie

Nous avons conçu des services pour aider vos employés à rester en bonne santé.



### Bien-être

L'accès aux garanties santé et bien-être complètes.



### Couverture complète

Une couverture des frais d'oncologie des plus complètes sur le marché.



### Solutions numériques

Les Services numériques MyHealth - pour donner à vos employés un accès facile et pratique à leur couverture.



## Plus proche de vous

Garantir à vos employés l'accès dont ils ont besoin.



### Réseau mondial

Réseau important et toujours croissant de plus de 900 000 prestataires de santé de qualité.



### L'aide qu'il vous faut à tout moment

L'accès au Programme d'aide aux employés : Qu'il s'agisse de s'adapter à une nouvelle culture, faire face à un choc culturel ou au stress, nous offrons des consultations pour aider vos employés à faire face aux situations difficiles de la vie quotidienne.



### Rester informé pour être en sécurité

L'accès aux Services de sécurité relatifs aux voyages : Les employés peuvent discuter avec un spécialiste de la sécurité de leurs préoccupations concernant leur prochaine destination.



## Conformité à la Convention du travail maritime (MLC) 2006

La conformité à la Convention du travail maritime (MLC) 2006 signifie que notre offre respecte les conditions de cette convention concernant l'assurance santé sur la terre ferme. Ce tableau des garanties indique les garanties obligatoires et facultatives des formules Hospitalisation et Médecine Courante. Vous pouvez ajouter des garanties facultatives pour vos employés si vous le souhaitez. Veuillez noter que la formule Dentaire est facultative.

### Conditions générales de la police

Ce tableau des garanties offre un aperçu des prestations que nous fournissons pour chaque formule. La couverture est soumise aux conditions générales de la police, telles qu'elles sont détaillées dans le guide des conditions générales pour contrats collectifs. Des informations sur notre procédure d'entente préalable sont également disponibles dans ce guide, consultable sur notre site Internet : [www.allianzcare.com](http://www.allianzcare.com)

### Formule Hospitalisation



|  |             |
|--|-------------|
| Plafond global en GBP (£)              | 415 000 £   |
| Plafond global en EUR (€)              | 500 000 €   |
| Plafond global en dollars US (\$)      | 675 000 \$  |
| Plafond global en francs suisses (CHF) | 650 000 CHF |

#### Garanties hospitalières

Une préautorisation doit être obtenue par le biais d'un formulaire d'entente préalable pour les traitements et coûts signalés par un astérisque (\*). Des informations sur notre procédure d'entente préalable sont également disponibles dans notre guide des conditions générales.

| Garanties Hospitalisation   | Plafonds des garanties                    | Garanties obligatoires ou facultatives selon la MLC 2006 |
|---|---|--|
| Chambre d'hôpital*  | Service général                           | Obligatoire  |
| Soins intensifs*  | ✓   | Obligatoire  |
| Médicaments soumis à prescription médicale et matériel*<br>(hospitalisation et soins de jour uniquement)<br>(Médicaments pour lesquels une ordonnance délivrée par un médecin est légalement nécessaire pour l'achat) | ✓   | Obligatoire  |
| Frais chirurgicaux, dont frais d'anesthésie et de bloc opératoire*  | ✓   | Obligatoire  |
| Médecin et thérapeute*<br>(hospitalisation et soins de jour uniquement)   | ✓   | Obligatoire  |
| Appareils et matériel chirurgicaux*   | ✓   | Obligatoire  |
| Analyses et examens médicaux*<br>(hospitalisation et soins de jour uniquement)  | ✓   | Obligatoire  |
| Greffe d'organe*  | 8 300 £/10 000 €/<br>13 500 \$/13 000 CHF | Obligatoire  |
| Psychiatrie et psychothérapie*<br>(hospitalisation et soins de jour uniquement)<br>(délai de carence de 10 mois)  | 4 150 £/5 000 €/<br>6 750 \$/6 500 CHF    | Obligatoire  |
| Frais de séjour d'un parent accompagnant un enfant assuré de moins de 18 ans à l'hôpital*   | ✓   | Facultative  |
| Soins dentaires d'urgence avec hospitalisation  | ✓   | Obligatoire  |




| Garanties Hospitalisation | Plafonds des garanties | Garanties obligatoires ou facultatives selon la MLC 2006 |
|---------------------------|------------------------|--|
|---------------------------|------------------------|--|

### Autres garanties

|   |  |             |
|---|--|-------------|
| Hospitalisation de jour*  | ✓  | Obligatoire |
| Dialyse rénale*   | ✓  | Obligatoire |
| Chirurgie ambulatoire*  | ✓  | Obligatoire |
| Soins à domicile ou dans un centre de convalescence*<br>(immédiatement après ou en remplacement d'une hospitalisation)  | 2 075 £/2 500 €/<br>3 375 \$/3 250 CHF                                 | Obligatoire |
| Rééducation*<br>(hospitalisation, soins de jour et médecine courante : doit commencer dans les 14 jours suivant la sortie d'hôpital après la fin d'un traitement médical/chirurgical pour une maladie aiguë)  | 1 660 £/2 000 €/<br>2 700 \$/2 600 CHF                                 | Obligatoire |
| Transport local en ambulance  | 415 £/500 €/<br>675 \$/650 CHF   | Obligatoire |
| Soins d'urgence en dehors de la zone de couverture<br>(pour des déplacements d'une durée maximum de six semaines)   | Jusqu'à 8 300 £/<br>10 000 €/13 500 \$/<br>13 000 CHF<br>42 jours max. | Facultative |
| Évacuation médicale* <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lorsque le traitement nécessaire n'est pas disponible localement, nous évacuons l'affilié jusqu'au centre médical adéquat le plus proche*</li> <li>• Lorsqu'un traitement continu est requis, nous prendrons en charge les frais raisonnables d'hébergement en hôtel*</li> <li>• Évacuation en cas d'indisponibilité de sang testé de façon adéquate*</li> <li>• Suite à la sortie d'hôpital après des soins hospitaliers, si la nécessité médicale empêche le retour immédiat, nous prendrons en charge les frais d'hébergement en hôtel*</li> </ul> | ✓<br><br>✓<br><br>✓<br><br>7 jours max.                                | Obligatoire |
| Frais d'une personne accompagnant un assuré évacué*   | 2 490 £/3 000 €/<br>4 050 \$/3 900 CHF                                 | Facultative |
| Frais de transport des membres de la famille assurés en cas d'évacuation*   | 1 660 £/2 000 €/<br>2 700 \$/2 600 CHF<br>par événement                | Facultative |
| Rapatriement du corps*  | 8 300 £/10 000 €/<br>13 500 \$/13 000 CHF                              | Obligatoire |
| Frais de transport des membres de la famille assurés en cas de rapatriement du corps*   | 1 660 £/2 000 €/<br>2 700 \$/2 600 CHF<br>par événement                | Facultative |
| Scanographie et IRM<br>(hospitalisation et médecine courante)   | ✓  | Obligatoire |
| Tomographie* et scanographie-tomographie*<br>(hospitalisation et médecine courante)   | ✓  | Obligatoire |
| Oncologie*<br>(hospitalisation, soins de jour et médecine courante) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Achat d'une perruque, d'un soutien-gorge prothétique et autres prothèses externes à des fins esthétiques</li> </ul>  | ✓<br><br>165 £/200 €/<br>270 \$/260 CHF,<br>pour toute la vie          | Obligatoire |
| Maternité*<br>(hospitalisation et médecine courante)<br>(délai de carence de 10 mois)   | 4 980 £/6 000 €/<br>8 100 \$/7 800 CHF<br>par grossesse                | Obligatoire |
| Complications de grossesse et à l'accouchement*<br>(délai de carence de 10 mois)  | ✓  | Obligatoire |
| Accouchement à domicile   | 830 £/1 000 €/<br>1 350 \$/1 300 CHF                                   | Facultative |

| Garanties Hospitalisation   | Plafonds des garanties                          | Garanties obligatoires ou facultatives selon la MLC 2006 |
|---|---|--|
| Somme forfaitaire en cas d'hospitalisation (par nuit)<br>(en cas de gratuité du traitement)   | 125 £/150 €/<br>205 \$/195 CHF<br>25 nuits max. | Facultative  |
| Soins d'urgence sans hospitalisation<br>(en cas de dépassement du plafond, les frais supplémentaires seront éventuellement pris en charge dans le cadre d'une formule Médecine courante)  | 625 £/750 €/<br>1 015 \$/975 CHF                | Obligatoire  |
| Soins dentaires d'urgence sans hospitalisation<br>(en cas de dépassement du plafond, les frais supplémentaires seront éventuellement pris en charge dans le cadre d'une formule Dentaire) | 625 £/750 €/<br>1 015 \$/975 CHF                | Obligatoire  |
| Soins palliatifs*   | ✓   | Obligatoire  |
| Soins de longue durée*  | 90 jours max. durant la vie de l'assuré         | Obligatoire  |
| Capital décès accidentel<br>(pour un assuré âgé de 18 à 70 ans)   | 8 300 £/10 000 €/<br>13 500 \$/13 000 CHF       | Obligatoire  |

### Garanties supplémentaires incluses

|   |   |
|---|---|
|  <p>Le programme d'assistance aux employés** donne accès 24 h/24, 7 j/7, à un ensemble de services d'assistance multilingues tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des services de conseils professionnels confidentiels (en personne, par téléphone, par vidéo conférence, en ligne ou par e-mail)</li> <li>• Des services d'aide juridique et financière</li> <li>• Des services d'assistance en cas d'incidents graves</li> <li>• L'accès au site sur le bien-être</li> </ul>   | ✓ |
|  <p>Les services de sécurité relatifs aux voyages*** donnent accès 24 h/24, 7 j/7, à des informations sur la sécurité des personnes et des réponses à toutes vos questions sur la sécurité lors de vos déplacements. Cela comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une assistance téléphonique d'urgence en matière de sécurité (il ne s'agit pas d'un numéro vert)</li> <li>• Une connaissance du terrain et des conseils de sécurité</li> <li>• Des informations quotidiennes et des avertissements sur la sécurité lors des voyages</li> </ul> | ✓ |
|  <p>Services numériques MyHealth</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gérez votre couverture à l'aide de notre application ou de notre portail, partout et à tout moment, que vous soyez connecté ou non.</li> <li>• Envoyez et suivez l'avancée des demandes de remboursement</li> <li>• Accédez aux documents de votre police, aux services de santé, aux informations de paiement et plus encore.</li> </ul>  | ✓ |

Les garanties signalées par ✓ sont remboursées à 100 %, dans la limite du plafond global.

\* Une entente préalable est requise.

\*\* Les services du Programme d'aide aux employés sont disponibles via Morneau Shepell Limited, sous réserve de votre acceptation des conditions générales. Vous comprenez et acceptez le fait qu'AWP Health & Life SA – Succursale irlandaise et/ou AWP Health & Life Services Limited ne sont pas responsables ou passibles de poursuites pour tout sinistre, perte ou dommage résultant directement ou indirectement de l'utilisation des services du Programme d'aide aux employés.

\*\*\* Les Services de sécurité relatifs aux voyages sont disponibles via WorldAware LTD, sous réserve de votre acceptation des conditions générales. Vous comprenez et acceptez le fait qu'AWP Health & Life SA – Succursale irlandaise et/ou AWP Health & Life Services Limited ne sont pas responsables ou passibles de poursuites pour tout sinistre, perte ou dommage résultant directement ou indirectement de l'utilisation des Services de sécurité relatifs aux voyages.

## Médecine Courante – Garanties et franchises

La formule Médecine Courante suivante peut être achetée avec la formule Hospitalisation. Elle ne peut être achetée séparément.



| Garanties de la formule Médecine Courante   | Minimum couvert en conformité avec la MLC 2006                         | Garanties obligatoires ou facultatives selon la MLC 2006 |
|---|--|--|
| Plafond global  | 2 075 £/2 500 €/<br>3 375 \$/3 250 CHF                                 |  |
| Médecins généralistes et médicaments soumis à prescription médicale (Médicaments pour lesquels une ordonnance délivrée par un médecin est légalement nécessaire pour l'achat)   | 830 £/1 000 €/<br>1 350 \$/1 300 CHF                                   | Obligatoire  |
| Médecins spécialistes   | ✓  | Obligatoire  |
| Analyses et examens médicaux  | ✓  | Obligatoire  |
| Vaccinations  | ✓  | Obligatoire  |
| Chiropraxie, ostéopathie, homéopathie, médecine traditionnelle chinoise, acuponcture et podologie (12 séances max. par pathologie pour la chiropraxie et 12 séances max. par pathologie pour l'ostéopathie, dans la limite du plafond de garantie)  | 415 £/500 €/<br>675 \$/650 CHF   | Obligatoire  |
| Kinésithérapie prescrite (initialement limitée à 12 séances max. par pathologie. Cette limite s'applique également lorsque les séances prescrites et non-prescrites sont combinées)   | 415 £/500 €/<br>675 \$/650 CHF   | Obligatoire  |
| Kinésithérapie non prescrite  | 5 séances  | Facultative  |
| Séances prescrites d'orthophonie, d'orthoptie et d'ergothérapie*  | 415 £/500 €/<br>675 \$/650 CHF   | Obligatoire  |
| Bilans de santé et bien-être, y compris les examens de dépistage de maladies<br>Ces bilans se limitent aux examens suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>Examen physique</li> <li>Prise de sang (formule sanguine complète, analyse biochimique, bilan lipidique, fonction thyroïdienne, fonction hépatique, fonction rénale)</li> <li>Examen cardio-vasculaire (examen physique, électrocardiogramme, tension artérielle)</li> <li>Examen neurologique (examen physique)</li> <li>Dépistage de cancer <ul style="list-style-type: none"> <li>Frottis cervico-utérin annuel</li> <li>Mammographie (tous les deux ans pour les femmes de 45 ans ou plus, ou plus jeunes en cas d'antécédents familiaux)</li> <li>Dépistage du cancer de la prostate (tous les ans pour les hommes de 50 ans ou plus, ou plus jeunes en cas d'antécédents familiaux)</li> <li>Coloscopie (tous les cinq ans pour les assurés de 50 ans ou plus, ou de 40 ans ou plus en cas d'antécédents familiaux)</li> <li>Test annuel de recherche de sang occulte dans les selles</li> </ul> </li> <li>Ostéodensitométrie (tous les cinq ans pour les femmes de 50 ans ou plus)</li> <li>Bilan de santé pour enfant (pour un enfant dont l'âge n'excède pas six ans et limité à 15 visites pour la vie)</li> </ul> | 498 £/600 €/<br>810 \$/780 CHF   | Obligatoire  |
| Traitement de la stérilité (délai de carence de 18 mois)  | 9 960 £/12 000 €/<br>16 200 \$/15 600 CHF<br>durant la vie de l'assuré | Facultative  |
| Psychiatrie et psychothérapie (délai de carence de 18 mois)   | 20 visites   | Obligatoire  |
| Équipement médical prescrit   | 2 075 £/2 500 €/<br>3 375 \$/3 250 CHF                                 | Obligatoire  |
| Lunettes et lentilles de contact prescrites, y compris les examens des yeux   | 149 £/180 €/<br>245 \$/234 CHF   | Obligatoire  |

| Garanties de la formule Médecine Courante   | Minimum couvert en conformité avec la MLC 2006 | Garanties obligatoires ou facultatives selon la MLC 2006 |
|---|--|--|
| Diététicien   | 4 visites                                      | Facultative  |
| Médicaments prescrits<br>(doivent être prescrits par un médecin, bien qu'une ordonnance ne soit pas légalement nécessaire pour l'achat) | 42 £/50 €/ 70 \$/65 CHF                        | Obligatoire  |

Pour réduire votre cotisation à la formule Médecine Courante, vous pouvez sélectionner une franchise dans la liste ci-après. Reportez-vous ensuite à la colonne de droite pour connaître la remise sur prime correspondante. Si une franchise est sélectionnée, elle s'appliquera par personne et par année d'assurance. Nos primes sont indiquées en nombres entiers (c'est-à-dire sans centimes, etc.), et les pourcentages peuvent être légèrement supérieurs ou inférieurs à ceux communiqués.

| Franchises facultatives              | Remise                      |
|--------------------------------------|-----------------------------|
| Aucune franchise                     | 0 % de remise sur la prime  |
| 83 £/ 100 € / 135 \$/ 130 CHF        | 10 % de remise sur la prime |
| 165 £/ 200 € / 270 \$/ 260 CHF       | 20 % de remise sur la prime |
| 415 £/ 500 € / 675 \$/ 650 CHF       | 45 % de remise sur la prime |
| 830 £/ 1 000 € / 1 350 \$/ 1 300 CHF | 70 % de remise sur la prime |

## Formule Dentaire

La formule Dentaire suivante peut être achetée avec la formule Hospitalisation. Elle ne peut être achetée séparément.



|                |  |
|----------------|--|
| Plafond global | 1 700 £/2 050 €/<br>2 770 \$/2 665 CHF |
|----------------|--|

| Garanties dentaires   |                      | Garanties obligatoires ou facultatives selon la MLC 2006 |
|---|----------------------|--|
| Soins dentaires   | 80 % des frais réels | Facultative  |
| Chirurgie dentaire  | 80 % des frais réels | Facultative  |
| Périodontie   | 80 % des frais réels | Facultative  |
| Soins d'orthodontie et prothèses dentaires<br>(délai de carence de 10 mois) | 50 % des frais réels | Facultative  |



## Formule Rapatriement

La formule Rapatriement suivante peut être achetée avec la formule Hospitalisation. Elle ne peut être achetée séparément.



| Garanties Rapatriement   |  | Garanties obligatoires ou facultatives selon la MLC 2006 |
|--|--|--|
| <b>Rapatriement sanitaire*</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque le traitement nécessaire n'est pas disponible localement, l'assuré pourra choisir d'être rapatrié dans son pays d'origine au lieu du centre médical adéquat le plus proche. Cette garantie s'applique uniquement lorsque votre pays d'origine est compris dans votre zone de couverture*</li> <li>Lorsqu'un traitement continu est requis, nous prendrons en charge les frais raisonnables d'hébergement en hôtel*</li> <li>Rapatriement en cas d'indisponibilité de sang testé de façon adéquate*</li> <li>Suite à la sortie d'hôpital après des soins hospitaliers, si la nécessité médicale empêche le retour immédiat, nous prendrons en charge les frais d'hébergement en hôtel*</li> </ul> | <p style="text-align: center;">✓</p> <p style="text-align: center;">✓</p> <p style="text-align: center;">✓</p> <p style="text-align: center;">7 jours max.</p> | Obligatoire  |
| Frais d'une personne accompagnant un assuré rapatrié*  | 2 490 £/3 000 €/<br>4 050 \$/3 900 CHF   | Facultative  |
| Frais de transport des membres de la famille assurés en cas de rapatriement*   | 1 660 £/2 000 €/<br>2 700\$/2 600 CHF<br>par événement   | Facultative  |
| Frais de transport des assurés pour se rendre auprès d'un membre de la famille qui est en danger de mort ou décédé   | 1 245 £/1 500 €/<br>2 025 \$/1 950 CHF<br>pour toute la vie  | Facultative  |
| Frais funéraires   | 830 £/1 000 €/<br>1 350 \$/1 300 CHF   | Facultative  |


## Zone de couverture


Nous offrons le choix parmi différentes options concernant la couverture géographique. La zone de couverture choisie sera indiquée sur le certificat d'assurance.



## Contactez-nous, nous sommes à votre disposition !

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions :






 Allianz Care  
15 Joyce Way  
Park West Business Campus  
Nangor Road  
Dublin 12  
Irlande

 **Service téléphonique**  
Français : + 353 1 630 1303  
Anglais : + 353 1 630 1301  
Allemand : + 353 1 630 1302  
Espagnol : + 353 1 630 1304  
Italien : + 353 1 630 1305  
Portugais : + 353 1 645 4040

 E-mail : [sales@allianzworldwidecare.com](mailto:sales@allianzworldwidecare.com)

 Fax : + 353 1 630 1306

 [www.allianzcare.com](http://www.allianzcare.com)

 [www.facebook.com/AllianzCare/](http://www.facebook.com/AllianzCare/)  
 [www.linkedin.com/company/allianz-care](http://www.linkedin.com/company/allianz-care)  
 [www.youtube.com/c/allianzcare](http://www.youtube.com/c/allianzcare)  
 [www.instagram.com/allianzcare/](http://www.instagram.com/allianzcare/)  
 [twitter.com/AllianzCare](http://twitter.com/AllianzCare)